

palais des beaux-arts de bruxelles

association pour la diffusion artistique et culturelle (a.d.a.c.)

association sans but lucratif - société auxiliaire du palais des beaux-arts

Exploration du monde

activités africaines

tél. - 12.06.74

c. c. p. "a. d. a. c." 465.02 bruxelles
banque du congo belge cpt. no 39.222
adresse télégraphique : "palaisarts"

AP/MD/N°N/6116



RUHENERI



20309

bruxelles, 10. rue royale

le 23 mai 1960.

Cher Monsieur,

Tournée A. Mahuzier.

Nous n'avons pas encore eu le plaisir, jusqu'à présent, de recevoir en retour, dûment remplis, les exemplaires jaune et vert du rapport de la séance "Au pays des kangourous", ni d'être avisés du versement à notre compte du montant de cette séance. Nous vous serions extrêmement reconnaissants de bien vouloir faire le nécessaire pour que nous soyons en possession du tout, sans délai, étant donné que nous devons, dans les prochains jours, faire les comptes de la tournée.

Nous croyons utile de vous signaler que, jusqu'à présent, il n'y a eu aucune difficulté pour le versement à notre compte des sommes à nous dues. C'est ici à Bruxelles, et à Bruxelles seulement, que se fait le filtrage. Dès qu'elle est avertie d'un versement, la Banque belgo-congolaise (nouveau nom de la Banque du Congo belge) nous envoie une déclaration de créance, qui est ensuite soumise pour visa à l'Institut belgo-luxembourgeois du change. Ce n'est donc pas aux banques ou aux postes congolaises à se faire juge éventuellement de l'opportunité d'un versement.

Veuillez croire, cher Monsieur, à nos sentiments distingués.

Activités africaines,

Le délégué,

A. Pevée.

L'administrateur,

J. Vaerewyck.